## Objectifs généraux et opérationnels de la PAIP

Les objectifs généraux et opérationnels d'une PAIP peuvent être formalisés comme suit :

La PAIP : une plateforme au service des élèves	
Objectifs généraux des PAIP	Objectifs opérationnels des PAIP
La PAIP a pour objectifs généraux de permettre à l'élève de :	Pour atteindre chacun des objectifs généraux, les professionnels de la MLDS coordonnateurs d'une PAIP auront pour objectifs opérationnels de :
Confirmer son projet de retour en formation initiale <sup>1</sup>	<ul> <li>Effectuer, avec l'élève, un bilan individualisé de sa situation permettant la confirmation de son projet (diagnostic partagé par rapport à sa situation, bilan de compétences,).</li> <li>Définir, en lien avec les équipes pédagogiques, un diagnostic de l'élève, notamment dans les domaines de :         <ul> <li>la compréhension et l'expression en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral,</li> <li>la compréhension et l'expression en utilisant une langue étrangère à l'écrit et à l'oral,</li> <li>la compréhension et l'expression en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques,</li> <li>compétences psychosociales.</li> </ul> </li> <li>Valider le projet et le parcours de formation associé ; explorer de nouvelles pistes le cas échéant.</li> </ul>
Bénéficier des ressources permettant la mise en œuvre de ce projet	<ul> <li>Dispenser un accompagnement global de l'élève par le biais d'entretiens individuels et/ou avec le responsable légal et, le cas échéant, en mobilisant les autres partenaires du champ médicosocio-éducatif.</li> <li>Proposer des modules disciplinaires et des activités permettant l'évaluation des compétences et la remobilisation des élèves.</li> <li>Proposer une période de stage en entreprise et/ou d'immersion en EPLE, CFA ou autre structure pour valider le projet d'orientation.</li> <li>Valider le projet.</li> </ul>
Intégrer le parcours de formation initiale -par la voie scolaire ou de l'apprentissage- visé	<ul> <li>Effectuer la demande d'affectation de l'élève auprès de la DSDEN.</li> <li>Accompagner l'élève et sa famille dans ses démarches.</li> <li>Fournir à l'établissement d'accueil les diagnostics de l'élève* (positionnement et bilan écrit avec les leviers, faiblesses, opportunités et contraintes + les éventuelles préconisations d'adaptations pédagogiques et/ou de formation).</li> <li>Relayer les informations relatives à la situation de l'élève auprès de l'établissement et des équipes où le jeune sera affecté/orienté*.</li> <li>Accompagner l'élève durant cette période d'intégration et sécuriser son parcours de retour en formation (faire le lien avec le RDS, suivi ponctuel si nécessaire sous forme d'entretiens avec l'élève,).</li> </ul>
Pour les élèves n'ayant pu intégrer, à l'issue de la PAIP, un parcours de formation initiale par la voie scolaire ou de l'apprentissage :  • Etre pris en charge par un partenaire extérieur à l'Education nationale (Mission locale, E2C, établissements spécialisés,)	<ul> <li>Préparer la solution hors Éducation nationale.</li> <li>Transmettre aux partenaires relais les diagnostics de l'élève* (positionnement et bilan avec les leviers, faiblesses, opportunités et contraintes + les éventuelles préconisations d'adaptations pédagogiques et/ou de formation).</li> </ul>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La période d'accompagnement de l'élève étant réduite, il est indispensable de renforcer -en amont à l'intégration sur la PAIP- l'accompagnement sur le projet et qu'une phase de définition de pistes d'orientation soit instruite et renforcée lors des entretiens de situation menés par le Psy-EN au CIO (tests, questionnaires d'intérêt, ...).

<sup>\*</sup> Demander au préalable l'accord de la famille.